

29 octobre 2020

Liste de distribution

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MESS DES
ADJ ET SGT/OFFICIERS MARINIERS DU QGDN TENUE LE 29 OCTOBRE 2020**

MEMBRES DU COMITÉ PRÉSENTS

Membres du Comité	Adjum Arlene Bomback-Fortin	PCM
	PM 2 Andy Hewlett	VPCM
	Sgt Mary McGillivray	Secrétaire
	M 2 Theo Kwantes	Président – Finances
	Sgt Robert Smith	Représentant des divertissements
	Adjum Mike Thompson	Représentant des installations
	PM 2 Herb Connors	Représentant du MCSCR
	Adj John Dassen	Représentant des restrictions imposées
Membres d'office	Trina MacLean	Gestionnaire du mess
	Adjuc Éric Drouin	Président honoraire
Absents	Adjum Jérémie Doucet	Représentant de la publicité
	M 1 Byron Cameron	Représentant de l'histoire et du patrimoine
	Ben Kachmar	Représentant des membres associés
	Poste à pourvoir	Représentant des activités sportives

OUVERTURE DE LA SÉANCE – PCM

La séance est ouverte à 10 h 05.

MOT D'OUVERTURE ET OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Le PCM indique que le nombre de membres présents permet d'atteindre le quorum.

Le PCM souhaite la bienvenue à tous les membres et il les remercie d'assister à la première assemblée générale du mess (AGM) virtuelle. Le PCM remercie les membres du mess et le Comité du mess du soutien constant dont ils font profiter le mess pendant la pandémie de COVID-19.

POINT	DISCUSSION	RESPONSABLE
I	<p>1. <u>EXAMEN DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE</u> Le PCM, l'Adjum Bomback-Fortin, annonce que le commandant n'a pas encore approuvé le compte rendu de l'assemblée générale du mess du 2 mars 2020; le compte rendu de la réunion précédente ne sera donc pas ratifié.</p>	
II	<p>2. <u>ÉTATS FINANCIERS</u> Le M 2 Kwantes donne un aperçu de la situation financière actuelle du mess. Étant donné les restrictions actuelles associées à la COVID, le mess a actuellement des fonds excédentaires.</p>	
III	<p>3. <u>QUESTIONS DIVERSES – RAPPORTS DES REPRÉSENTANTS DES COMITÉS</u></p> <p>a. <u>Installations</u> : Au nom de l'Adjum Thompson, le PM 2 Hewlett fait savoir que tous les meubles du mess sont réparés au fur et à mesure selon le besoin, qu'un réseau Wi-Fi est maintenant en service dans l'ensemble du bâtiment et que le bureau tient un registre de ce qui a besoin d'être réparé.</p> <p>b. <u>Divertissements</u> : Le Sgt Smith indique que, en raison des restrictions associées à la COVID-19, plusieurs activités ont dû se tenir de façon virtuelle par l'entremise des médias sociaux, notamment la soirée de jeux (une fois par mois), la soirée du jeu-questionnaire (une fois par mois), les tirages du temps des Fêtes et les concours et concerts virtuels. N'hésitez pas à communiquer vos idées concernant des activités futures au représentant des divertissements; de plus, tout membre qui aimerait se joindre au sous-comité ou soutenir des activités peut communiquer directement avec le représentant des divertissements.</p> <p>c. <u>Restrictions imposées</u> : Le représentant par intérim des restrictions imposées, l'Adj Dassen, indique que les membres qui sont visés par des restrictions imposées ont été ajoutés à une liste interne du mess à cet égard. Il est possible de communiquer directement avec le représentant concernant la liste et/ou des problèmes ou des préoccupations relatifs aux restrictions imposées.</p> <p>d. <u>Mentor du mess des caporaux et soldats du canal Rideau (MCSCR)</u> : Le PM 2 Connors fait savoir que, en qualité de mentor du MCSCR, il entend encadrer le PCM et le VPCM du MCSCR et les aider à exploiter le MCSCR de façon efficiente.</p>	

	<p>e. <u>Services communautaires</u> : Ce poste est vacant et le PM 2 Hewlett parle de son importance, car il a pour but d'aider les membres qui sont à l'hôpital ou dont un proche est décédé. Le mess offre des fleurs, fait un don au nom de quelqu'un ou visite une personne qui est à l'hôpital (à la demande du membre). C'est un poste de liaison établi dans l'intérêt des membres pour qu'ils sachent qu'ils sont soutenus et qu'ils ne sont pas seuls pendant un moment difficile.</p> <p>f. <u>Histoire et patrimoine</u> : En l'absence du M 1 Cameron, le PM 2 Hewlett mentionne la présence ici et là, dans le mess, de vitrines qui contiennent divers souvenirs militaires (des photos seront publiées sur les médias sociaux). Des postes sont disponibles au sein du sous-comité pour tout membre qui désire se porter volontaire et jouer un rôle. Il rappelle aux membres que s'ils souhaitent donner des souvenirs, ils peuvent communiquer directement avec le M 1 Cameron.</p>	
	<p>g. <u>Activités sportives</u> : Le poste est vacant. Le PM 2 Hewlett parle de la raison d'être du représentant des activités sportives et du fait qu'il travaille de concert avec le représentant des divertissements pour offrir des activités au mess.</p> <p>h. <u>Publicité</u> : En l'absence du représentant de la publicité par intérim, l'Adjum Doucet, le PM 2 Hewlett mentionne que l'information relative au mess qui est sur le site SharePoint du mess et le site Web des PSP est en cours de mise à jour. Vous pouvez adresser toutes les questions ou préoccupations concernant la publicité à l'Adjum Doucet.</p> <p>i. <u>VPCM</u> : Le PM 2 Hewlett remercie les membres du Comité du mess, le personnel de bureau et les personnes qui travaillent sans relâche pour soutenir le mess. Il remercie les membres du mess de leur participation soutenue, de leur appui et de leur intérêt pour leur mess. Il note que le mess est l'endroit parfait où les membres et leurs collègues peuvent aller et se détendre après une semaine chargée et, aussi, se faire de nouveaux amis à l'occasion d'activités du mess. Il ajoute que, malheureusement, étant donné les restrictions actuelles associées à la COVID auxquelles nous sommes soumis, nous ne pouvons pas ouvrir nos locaux en ce moment, mais que nous sommes impatients d'accueillir de nouveau les membres au mess dans un avenir pas si lointain. Le PM 2 Hewlett informe les membres qu'ils ont accès aux statuts et règlements du mess sur le site Web et il recommande à tous les membres du mess de les relire, tant pour avoir une idée du fonctionnement du mess que pour donner des suggestions sur les moyens permettant de l'améliorer. Pour terminer, il informe les membres que le Comité du mess attache de l'importance à leur</p>	

	<p>opinion et à leurs suggestions et il leur demande de communiquer avec le PCM, le VPCM ou l'un des autres représentants du Comité du mess s'ils souhaitent présenter une demande ou formuler un commentaire.</p> <p>j. <u>PCM</u> : L'Adjum Bombback-Fortin souhaite la bienvenue à tous les nouveaux membres du mess, tant ceux qui ont été mutés dans la RCN que ceux qui ont récemment été promus au grade de M 2 ou de sergent. Elle mentionne que des élections sont prévues concernant les postes vacants du Comité, ce qui est pour les nouveaux membres une bonne occasion de participer à la vie de leur mess.</p>	
IV	<p>4. <u>AFFAIRES NOUVELLES</u></p> <p>a. <u>Cadeaux offerts aux membres sortants</u> : L'Adjum Bombback-Fortin informe les membres que l'AGM a reçu deux propositions visant à ajouter des cartes-cadeaux à la liste des cadeaux que le mess offre actuellement. Comme les statuts et règlements indiquent déjà que les membres du mess qui prennent leur retraite ont droit à un cadeau du mess (d'une valeur maximale de 75 \$) et que ceux qui sont mutés ou qui sont commissionnés du rang ont également droit à un cadeau (d'une valeur maximale de 50 \$), le PCM déclare qu'il n'est pas nécessaire de présenter une motion visant à ajouter des cartes-cadeaux à titre de cadeaux du mess – les cartes-cadeaux seront désormais une option possible de cadeaux offerts aux membres sortant par le mess.</p> <p>b. <u>Représentants du bâtiment du mess</u> : L'Adjum Bombback-Fortin mentionne que le mess est en train de mettre la liste des représentants du bâtiment du mess à jour. Tout membre qui souhaite devenir représentant du bâtiment du mess doit communiquer son nom au PM 2 Hewlett.</p> <p>c. <u>Élection d'un candidat au poste de secrétaire</u> : Conformément aux statuts et règlements, partie 2, annexe C, le secrétaire du Comité du mess est en poste pour un an; c'est pourquoi un appel de candidatures est lancé. Aucune candidature n'a été présentée. Le PM 2 Hewlett demande aux membres si quelqu'un propose que le Sgt Mary McGillivray conserve le poste de secrétaire du Comité du mess. Le Sgt Blackwood propose de réélire le Sgt McGillivray au poste de secrétaire. La motion est appuyée par l'Adjum Dempsey.</p> <p>d. <u>Élection d'un candidat au poste de représentant de la publicité</u> : La candidature de l'Adjum Jeremy Doucet au poste de représentant de la publicité est proposée. Aucune autre candidature n'est proposée. L'Adj Wells propose d'élire l'Adjum Doucet représentant de la publicité. La motion est appuyée par l'Adjum McGillivray.</p>	<p>La motion est adoptée.</p> <p>La motion est adoptée.</p>

	<p>e. <u>Élection d'un candidat au poste de représentant des restrictions imposées</u> : La candidature de l'Adj John Dassen au poste de représentant des restrictions imposées est proposée. Aucune autre candidature n'est proposée. Le M 1 Haines propose d'élire l'Adj Dassen représentant des restrictions imposées. La motion est appuyée par le PM 2 Legge.</p> <p>f. <u>Élection d'un candidat au poste de représentant des activités sportives</u> : La candidature du Sgt Jason Poulin au poste de représentant des activités sportives est proposée. Aucune autre candidature n'est proposée. L'Adjuc Reisch propose d'élire le Sgt Poulin représentant des activités sportives. La motion est appuyée par l'Adj Wells.</p> <p>g. <u>Élection d'un candidat au poste de représentant des services communautaires</u> : La candidature du Sgt Martin Lavigne au poste de représentant des services communautaires est proposée. Aucune autre candidature n'est proposée. L'Adj Ouellette propose d'élire le Sgt Lavigne représentant des services communautaires. La motion est appuyée par l'Adjum Downey.</p> <p>h. <u>Élection d'un candidat au poste de président des finances</u> : La candidature du M 2 Kwantes au poste de président des finances est proposée. Aucune autre candidature n'est proposée. L'Adj Wells propose d'élire le M 2 Kwantes au poste de président des finances. La motion est appuyée par le Sgt Blanchard. Même si la motion est adoptée, conformément aux statuts et règlements, partie 2, annexe D, le président des finances est nommé par le commandant, sur la recommandation du PCM et du président honoraire; la motion n'était donc pas nécessaire.</p> <p>i. <u>Volontaires pour les sous-comités</u> : Le PM 2 Hewlett informe les membres que des volontaires sont nécessaires pour les sous-comités. Les personnes intéressées doivent communiquer directement avec le représentant compétent.</p>	<p>La motion est adoptée.</p> <p>La motion est adoptée.</p> <p>La motion est adoptée.</p>
--	---	---

V	<p>5. DISCUSSION OUVERTE</p> <p>a. Cotisations au mess : Le Sgt Martin Lavigne propose de réduire les cotisations au mess de 6,47 \$, ce qui permettrait de réduire le compte de banque à un niveau prédéterminé.</p> <p>I. Une discussion s'ensuit. Le texte de la motion est entré sous forme de sondage (dans Zoom) pour que tous les membres le voient.</p> <p>II. Une demande de modification de la motion, selon laquelle les cotisations au mess reviendraient au taux actuel de 18,65 \$ une fois le mess rouvert, est proposée.</p> <p>III. La motion est entrée sous forme de sondage pour que tous les membres la voient. Une discussion s'ensuit. On demande aux membres par sondage d'indiquer s'ils sont ou ne sont pas d'accord avec la motion ci-après :</p> <p>« Motion visant à réduire les cotisations au mess de 6,47 \$ par mois pour tous les membres ordinaires jusqu'à ce que nous ayons atteint l'objectif fixé pour notre "compte de banque" ou jusqu'à ce que le mess soit de nouveau ouvert. Les cotisations au mess reviendront à ce moment-là à 18,65 \$. Ce serait juste pour tous les utilisateurs en ce sens que chacun paierait moins, ce qui est préférable à un tirage de cartes-cadeaux où seulement quelques membres gagnent en fait quelque chose. »</p> <p>IV. Les résultats du sondage fait dans Zoom indiquent que les membres n'appuient pas le principe d'une réduction des cotisations.</p> <p>V. L'Adjum Bomback-Fortin informe les membres que personne n'a appuyé la motion et que celle-ci est donc rejetée pour cette raison. L'Adjum Bomback-Fortin demande s'il y a d'autres motions au sujet des cotisations au mess. Il n'y en a pas.</p> <p>b. Cadeau de naissance : Le PM 2 Neil Bresnahan propose de modifier les statuts et règlements en ajoutant, pour les membres qui ont un bébé, un cadeau d'une valeur de 40 dollars. L'Adjum Tangalin appuie la motion.</p>	<p>La motion est rejetée parce qu'elle n'est pas appuyée.</p>
---	---	---

	<p>I. PM 2 Andy Hewlett : Je propose de modifier la motion pour ajouter dans nos statuts et règlements, pour les membres qui ont eu un bébé (y compris par adoption ou par l'entremise d'une mère porteuse), un cadeau d'une valeur de 40 dollars.</p> <p>c. Gagnants des prix hebdomadaires : L'Adjum Bomback-Fortin explique que le nombre des gagnants des prix hebdomadaires a été augmenté et que, depuis que ces prix existent, les gagnants ont été retirés d'une participation ultérieure aux tirages jusqu'à ce que tous les membres aient eu la possibilité de gagner, après quoi chaque membre sera de nouveau admis aux tirages. L'Adjum Bomback-Fortin explique que le tirage des prix hebdomadaires est distinct des autres tirages, par exemple celui d'une dinde à l'Action de grâces, car tous les membres participent alors au tirage.</p> <p>I. Une discussion selon laquelle le nom des membres qui gagnent un prix hebdomadaire devrait ou ne devrait pas être remis en lice pour chaque tirage s'ensuit.</p> <p>II. Le PM 2 Andy Hewlett rédige une question de sondage et entre le texte suivant, que les membres doivent lire et au sujet duquel ils doivent voter : Est-ce que les membres devraient être retirés de la liste lorsqu'ils gagnent une carte-cadeau jusqu'à ce que (seulement dans le cas des prix hebdomadaires) tous les membres du mess aient eu une chance de gagner?</p> <p>III. Les résultats du sondage révèlent que les membres aimeraient que le Comité du mess continue de retirer les gagnants des prix hebdomadaires de la liste jusqu'à ce que tous les membres aient gagné au moins une fois.</p> <p>d. Installations – Réparations touchant le bar : Des membres demandent si le mess peut payer les réparations touchant le bar. Une discussion s'ensuit. L'Adjum Thompson informe les membres que le mess paiera les réparations éventuelles touchant le bar.</p> <p>e. Dîner gratuit pour les membres : L'Adjum Bomback-Fortin informe les membres que le Comité examine des manières d'offrir un repas gratuit aux membres, par exemple en recourant à différents modes de prestation de services (DMPS).</p> <p>I. Le mess a envisagé, comme autre manière d'offrir un repas gratuit aux membres, d'utiliser des camions de cuisine de rue et il a constaté que certains camions ne servent pas l'hiver. L'Adjum Cloutier suggère de faire venir des camions au mess</p>	<p>La motion est adoptée.</p>
--	--	-------------------------------

pour distribuer de la nourriture, ce qui nous éviterait de devoir entrer dans le mess. L'Adjum Bomback-Fortin va réexaminer la question des camions de cuisine de rue.

II. L'Adjum Bomback-Fortin informe les membres d'une autre solution possible, soit le programme existant des repas à distance, selon lequel les unités dont les membres ne peuvent pas prendre part à un repas gratuit au mess sont admissibles à un « repas à distance ». Les membres en règle du mess ont droit à un maximum de 10 dollars pour leur repas. Les personnes que ce programme intéresse peuvent communiquer avec le gestionnaire du mess pour prendre connaissance des détails de l'inscription.

III. Le PM 2 Legge suggère de tenir en ligne un dîner militaire virtuel et une rencontre de la Fondation La Patrie gravée sur le cœur. Le PCM étudiera comment le tout peut se dérouler.

f. **Formalités d'arrivée et de départ** : Des membres demandent si les formalités d'arrivée et de départ sont actuellement possibles dans le contexte du confinement qui découle de la pandémie de COVID-19. L'Adjum Bomback-Fortin explique qu'il existe en ligne, sur le site Web des PSP, un formulaire applicable aux formalités d'arrivée. Toutefois, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, il est cependant préférable d'envoyer un courriel au gestionnaire du mess.

g. **Président honoraire**

I. L'Adjuc Drouin explique aux membres la raison pour laquelle le commandant et les dirigeants du GSFC (O-G) ont décidé de garder le mess fermé et indique que rien ne permet de savoir quand le mess va rouvrir. Cette décision est conforme aux directives du Québec (Gatineau) et de l'Ontario et, pour protéger les membres, le mess restera fermé. La réouverture du mess sera revue selon l'évolution de la pandémie de COVID-19.

II. Félicitations à tous les nouveaux membres et à ceux qui ont été promus.

III. Nous encourageons tous les membres à participer aux activités virtuelles qui sont tenues.

IV. Il est très important de voter – les membres sont encouragés à voter et à faire connaître leur point de vue.

VI	6. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u> L'Adj Philip Haggart présente une motion d'ajournement. La motion est appuyée par le Sgt Alvin Mailvaganam. Le PCM lève la séance à 12 h 35.	
----	---	--

VII

7. SIGNATURES

Sgt M. McGillivray
Secrétaire

Date :

Adjum A. M. Bomback-Fortin
PCM

Date :

Adjuc E. Drouin
PCM honoraire

Date :

L. Girard
Gestionnaire des PSP
GSFC(O-G)

Date :

RECOMMANDÉ/NON RECOMMANDÉ

Capf Savard
Cmdt SSP
GSFC(O-G)

Date :

A.F.N.

APPROUVÉ/NON APPROUVÉ

Capv J. J. L. D. Bouchard
Cmdt
GSFC(O-G)

Date :

	<p><u>Liste de distribution</u></p> <p><u>Exécution</u> PCM Membres du Comité exécutif Gestionnaire du mess PCM honoraire</p> <p><u>Information</u> Cmdt CEM Sout O Admin O Svc/Gestionnaire principal des PSP GCBNP Site SharePoint et page Web du mess Membres associés</p>	
--	--	--